Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02B-212000335-20210716-2021-07-23-31-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23/07/2021 Affichage : 23/07/2021

Pour l'autorité compétente par délégation





Extrait du registre des délibérations du conseil municipal de la ville de Bastia du vendredi 16 juillet 2021

Objet : Approbation du plan de financement relatif à l'acquisition des locaux de la Mutualité Sociale Agricole

Date de la convocation : Vendredi 9 juillet 2021

Date d'affichage de la convocation : Vendredi 9 juillet 2021

L'an deux mille vingt et un, le 16 juillet à 16h00, le CONSEIL MUNICIPAL de BASTIA s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Bastia, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Pierre SAVELLI.

Nombre de membres composant l'assemblée :	43		
Nombre de membres en exercice :	43		
Quorum:	22		
Nombre de membres présents :	33		
Le quorum étant atteint, l'assemblée peut délibérer.			

Etaient présents: Monsieur SAVELLI Pierre ; Monsieur MILANI Jean-Louis ; Madame LACAVE Mattea ; Monsieur TIERI Paul ; Madame PIPERI Linda ; Monsieur MASSONI Jean-Joseph ; Madame VIVARELLI-MARI Jéromine ; Monsieur De ZERBI Lisandru ; Madame POLISINI Ivana ; Monsieur PERETTI Philippe ; Madame ORSINI-SAULI Laura ; Monsieur LUCCIONI Don Petru ; Madame COLOMBANI Carulina ; Monsieur DALCOLETTO François ; Monsieur DASSIBAT Franck ; Monsieur DEL MORO Alain ; Madame FILIPPI Françoise ; Monsieur GRASSI Didier ; Monsieur GRAZIANI Antoine ; Madame GUIDICELLI-SBRAGGIA Lauda ; Monsieur LINALE Serge ; Madame LUCIANI Emmanuelle ; Madame MANGANO Angelina ; Madame MATTEI Mathilde ; Madame PASQUALINI-D'ULIVO Marie-Pierre ; Madame PELLEGRI Leslie ; Monsieur PIERI Pierre ; Madame TIMSIT Christelle ; Monsieur De CASALTA Jean-Sébastien ; Madame SALGE Hélène ; Monsieur TATTI François ; Monsieur ZUCCARELLI Jean ; Madame ALBERTELLI Viviane.

Etaient absents: Madame BELGODERE Danièle.

Ont donné pouvoir :

Monsieur SIMEONI Gilles à Monsieur SAVELLI Pierre;

Madame De GENTILI Emmanuelle à Monsieur PERETTI Philippe;

Madame CARRIER Marie-Dominique à Madame PASQUALINI-D'ULIVO Marie-Pierre;

Monsieur FABIANI François à Monsieur TIERI Paul;

Monsieur ROMITI Gérard à Monsieur DASSIBAT Franck;

Monsieur MONDOLONI Jean-Martin à Monsieur TATTI François;

Monsieur MORGANTI Julien à Madame ALBERTELLI Viviane

Madame GRAZIANI-SANCIU Livia à Madame SALGE Hélène.

Madame VESPERINI Françoise à Monsieur De CASALTA Jean-Sébastien.

Monsieur Pierre Savelli ouvre la séance et invite le Conseil à désigner son secrétaire :

Monsieur Paul Tieri élu secrétaire prend place au bureau

2021/JUILLET/02/32 Page **1** sur **2**

Accusé certifié exécutoire il municipal,

Affichage: 23 Vi 10 la délibération n° 18/200 AC de l'assemblée de Corse en date du 28 juin 2018 approuvant Pour l'autorité le l'églement des aides aux communes, intercommunalités et territoires ;

Vu l'arrêté du 5 décembre 2016 du Directeur général des Finances publiques relatif aux opérations d'acquisitions et de prises en location immobilières poursuivies par les collectivités publiques et divers organismes ;

Vu la délibération de notre collectivité n°2020/FEV/01/19en date du 18 février 2020 portant approbation de l'acquisition des locaux de la Mutualité sociale agricole ;

Vu l'avis du Pôle d'évaluations domaniales en date du 7 janvier 2020;

Vu l'avis favorable de la commission des finances et de la transparence publique en date du 13 juillet 2021.

Considérant la décision de notre collectivité d'acheter à la Mutualité Sociale Agricole le lot de copropriété dont elle est propriétaire au 1^{er} étage de l'immeuble dénommé « Impérial Palace », situé avenue Pierre Giudicelli et constituant le lot 15 (243 m²), pour le prix de 525 600 € ;

Considérant que la réalisation de cette opération est éligible au titre du règlement des aides aux communes de la Collectivité de Corse ;

Après avoir entendu le rapport de Don Petru Luccioni, Après en avoir délibéré, Le conseil municipal, A l'unanimité.

Article 1:

- **Approuve** le plan de financement suivant :

Dépenses		Recettes	
Libellé	Montant HT en €	Libellé	Montant HT en €
Acquisition des	525 600 €	CDC – dotation	210 240 €
locaux de la		quinquennale 2020-	
Mutualité Sociale		2024 (40%)	
Agricole		Ville (60 %)	315 360 €
Total Dépenses	525 600 €	Total Recettes	525 600 €

Article 2:

- **Autorise** Monsieur le Maire à solliciter à solliciter les financements et à signer tous les documents s'y rapportant.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Le Maire.

Pierre Savelli

Signé par : Pierre SAVELLI

Date: 22/07/2021 Qualité: MAIRE Page 2 sur 2